

Multiculturalisme

En novembre dernier, le gouvernement libéral a manifesté sa confiance dans le multiculturalisme en nommant un ministre d'État chargé du multiculturalisme et ayant pour fonction d'appliquer énergiquement et efficacement sa politique dans ce domaine. Dès mon entrée en fonction, j'ai chargé mes fonctionnaires de préparer un document administratif le quel, à partir de l'expérience acquise depuis un an et demi et des instances qui nous ont été faites, permettrait d'amplifier les programmes actuels et d'en établir de nouveaux. Je suis heureux de vous dire aujourd'hui que j'ai obtenu l'approbation d'un nouveau programme élargi, ce qui témoigne de l'application sérieuse et ferme de la politique ministérielle sur le multiculturalisme.

● (1550)

Le 17 mai, j'ai eu le plaisir, monsieur l'Orateur, d'annoncer à la Chambre des communes les premières nominations de membres du Conseil consultatif canadien sur le multiculturalisme. Pour moi, ce Conseil est appelé à jouer un rôle important dans le développement du multiculturalisme au Canada. Il se compose de gens compétents, choisis en raison de leurs réalisations et de leurs talents et non pas, et j'insiste sur ce point, pour leur appartenance à certains groupes ethniques. Le rôle primordial du Conseil consiste à faire une revue de tous les groupes ethniques et culturels du Canada, y compris les groupes dominants, les autochtones, les groupes minoritaires déjà établis et les nouveaux constitués de personnes qui entrent actuellement au pays. Il est chargé d'examiner l'évolution de leurs rapports mutuels et d'établir un tracé à longue portée du multiculturalisme.

Ce conseil nous apparaît comme instrument unique de consultation pour le gouvernement fédéral. Il est plus nombreux que la plupart des conseils consultatifs, tout simplement parce que nous voulons qu'il représente aussi pleinement que possible tous les groupes ethniques et toutes les régions du Canada. En plus d'offrir des possibilités de consultations au gouvernement, nous souhaitons que ce soit un instrument contribuant efficacement au développement d'une compréhension multi-culturelle entre membres de tous les groupements ethnoculturels au Canada, en jouant un rôle déterminant dans la sensibilisation des membres des cultures dominantes aux besoins, aux aspirations et aux valeurs des groupes minoritaires au Canada.

Les responsabilités du Conseil sont lourdes mais, à mon avis, nous avons toutes les raisons d'être optimistes car il est composé de gens valables qui travailleront à assurer la participation complète de tous les Canadiens au développement culturel du pays. Je leur demande de commencer leurs travaux le plus tôt possible et j'espère que les cinq réunions régionales seront organisées d'ici quelques semaines en vue de la préparation d'un ralliement national.

Le gouvernement fédéral continue de montrer l'exemple en reconnaissant la nécessité de préserver et d'entretenir notre héritage culturel et il répond aux aspirations des groupes ethnoculturels du Canada en créant et en assurant la réalisation du programme multi-culturel. Pour que le programme continue de répondre aux besoins des Canadiens, il faudra amorcer un processus de consultation permanente. Le Conseil consultatif canadien sur le multiculturalisme constitue un instrument clé. Mais d'autres méthodes sont aussi nécessaires si nous voulons rester en contact avec ceux que nous servons et on devrait fournir l'occasion aux particuliers et à certaines organisations

[M. Haidasz.]

d'exprimer leurs points de vue dans le cadre d'un forum national. Pour cette raison, je convoquerai la première conférence nationale sur le multiculturalisme à Ottawa cet automne. Les membres de mon conseil consultatif y seront présents et j'espère que toutes les organisations intéressées participeront activement à ces délibérations.

Certains ont prétendu que la politique multiculturelle n'était que symbolique. C'est ce que le député d'Athabasca (M. Yewchuk) a dit il y a quelques instants. Nous rejetons catégoriquement ce point de vue. Des fonds s'élevant à 3 millions sont devenus disponibles en janvier 1972 pour entreprendre l'organisation initiale et lancer non seulement un programme de subventions pour de projets mais aussi des programmes précis en vue d'exprimer la réalité multiculturelle du Canada. Ils comprenaient, entre autres, un programme important de recherche sur le rôle que la langue joue comme élément de préservation culturelle, le financement d'une série de manuels sur l'histoire des groupes ethnoculturels et leur apport à l'essor du Canada, un examen des études ethniques dans les institutions d'enseignement, la mise sur pied de centres multiculturels, des négociations avec les gouvernements provinciaux et les groupes ethnoculturels concernant la rédaction de manuels sur les langues, le commencement d'une série de films sur le mode de vie contemporain de divers groupes ethnoculturels, la mise en œuvre de programmes en vue de distribuer d'un bout à l'autre du Canada des livres et des films dans la langue maternelle des Canadiens et la préparation de collections et d'expositions décrivant le patrimoine de tous les groupes qui composent la société canadienne.

J'énumère ces activités non seulement pour montrer l'étendue de la tâche accomplie depuis janvier 1971, mais aussi pour faire valoir un point des plus importants. Le programme multiculturel ne consiste pas simplement en l'octroi de subventions. Il est beaucoup plus complexe et significatif que cela. Il est une réaction à un important changement d'orientation de notre société, changement que subissent d'abord bon nombre d'organismes canadiens et dont ils sont bien conscients.

Monsieur l'Orateur, à un moment où on accuse tous les paliers de gouvernement au Canada de dépenser excessivement et, à vrai dire, follement bien souvent les deniers publics, je dois avouer qu'il est consolant de se voir reprocher trop de considération pour le Trésor public. Malheureusement, l'allégation du député d'Athabasca ne repose ni sur des faits précis ni sur la reconnaissance des efforts du gouvernement pour exercer de la retenue et de la prudence dans la dépense des deniers publics.

L'argument fondamental de son parti, c'est que nous ne travaillons pas suffisamment à la promotion du multiculturalisme et plus précisément que nos budgets reflètent une reconnaissance symbolique du fait multiculturel au Canada. Comme je le mentionnais, il y a seulement quelques jours j'annonçais à la Chambre que notre budget destiné au programme multiculturel avait été triplé et porté à 10 millions de dollars. De toute façon il s'agit d'une somme imposante et si les membres de son parti considèrent des sommes de cette importance si légèrement, je crois que le peuple du Canada doit en prendre note et se compter chanceux de ne pas avoir confié le gouvernement à un parti qui utiliserait tant de deniers publics si légèrement.

Je ne prends pas au sérieux l'accusation de reconnaissance symbolique du député, comme je ne crois pas, monsieur l'Orateur, qu'il le pense vraiment. Peut-être cherche-t-il délibérément à nous provoquer pour les besoins de sa